

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 40

21^e année • mercredi 3 octobre 2018

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

USS: DIVERGENCES SUR LA RFFA

En raison de divergences, les délégués de l'Union syndicale suisse, réunis en assemblée, ont renoncé à définir un mot d'ordre de vote sur la réforme de la fiscalité et du financement de l'AVS (RFFA). Les participants ont aussi profité de réaffirmer leur position sur l'intangibilité des mesures d'accompagnement à la libre circulation. Dispositions indispensables à la protection des salaires et des conditions de travail. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Passe d'armes

Sonya Mermoud

Revers réjouissant. Le cynique projet d'assouplissement de l'ordonnance relative au matériel de guerre a du plomb dans l'aile. Celui-ci, décidé par le gouvernement, entend autoriser la vente d'armes à des pays déchirés par des conflits internes. Avec des clauses d'exception qui, aussi vagues qu'ambiguës, n'ont pas convaincu. Dans ce contexte, la Chambre du peuple a mis son holà la semaine dernière. Par 97 voix contre 82 et 11 abstentions, elle a adopté une motion du Parti bourgeois démocratique. Ce texte exige que les règles d'exportation d'armement soient fixées dans la loi. Plus question de laisser au Conseil fédéral la compétence d'édicter des critères. Le Parlement veut se saisir de ce dossier. Et, de facto, permettre

à la population de trancher via l'instrument référendaire au besoin. Rappelons, pour ceux qui auraient manqué le début de cette vénale histoire, ses épisodes précédents. En juin dernier, le gouvernement annonce sa décision d'alléger la réglementation du commerce de l'armement en ouvrant plus largement le marché aux acheteurs potentiels. Une modification de la pratique défendue par le chef du Département de l'économie, Johann Schneider-Amman, fort du soutien du dernier arrivé au sein du sérail, Ignazio Cassis. La montée en puissance d'une droite sans état d'âme au Conseil fédéral scelle la victoire du lobby des marchands de canons. Qui se plaignent d'une distorsion de la concurrence, de la diminution du volume de leurs exportations et brandissent la menace de la suppression d'emplois... Le ministre en charge du dossier plaide lui pour le maintien de la capacité industrielle du pays afin de répondre aux besoins de sa défense. Des arguments qui n'atteignent pas leur cible dans l'opinion publique, qui, choquée, tire à boulets rouges contre l'assouplissement prévu. D'autant plus que des grenades helvétiques auraient été retrouvées en Syrie dans les mains de fondamentalistes après avoir transité par les Emirats arabes unis. Et qu'un rapport d'une instance fédérale a souligné le manque d'efficacité des contrôles à l'étranger...

Différents partis et ONG forment ensuite une large coalition en vue du lancement d'une initiative populaire, bien décidés à rectifier le tir et en maintenant toujours la garde. Même le discret CICR sort de sa réserve pour dénoncer la brèche ouverte. Le puissant vent d'indignation souffle jusque dans les rangs du Conseil national pourtant à majorité bourgeoise. Des élus de différents bords fustigent la décision du collège. Tradition humanitaire. Business de la honte. Neutralité et crédibilité de la Suisse dans ses missions de médiatrice... Les raisons sont plurielles et teintées de cœur. Avec, au final, le camouflet infligé au Conseil fédéral. Et en particulier à son ministre sortant contraint, devant le tollé général, de reculer. Et laissant aux mains de son successeur la responsabilité du dossier. Une crise de conscience du National bienvenue qui, espérons-le, trouvera un écho au Conseil des Etats appelé à se prononcer sur la motion en décembre. Et un enjeu, tout au moins symbolique, entre une Suisse promotrice des droits humains et de la paix et une autre, calculatrice, égoïste, cédant aux seuls intérêts de l'économie. Quitte à sacrifier des vies... ■

PROFIL



Silke Pan soulève des montagnes.

PAGE 2

FORMATION

Casser le discours anti-étrangers.

PAGE 5

RESTRUCTURATION

Novartis veut biffer 2150 postes.

PAGE 7

VENTE

Référendum lancé à Genève.

PAGE 9

Aline Andrey

Elle a un visage d'ange, des bras d'homme et des jambes de sirène. Un être à part qui a vécu plusieurs vies en une. Le 24 septembre 2007, le ciel lui est tombé sur la tête. L'acrobate et contortionniste Silke Pan a perdu l'usage de ses jambes et avec elles sa passion, ses rêves, son identité. Un accident de tra-pèze lors d'un entraînement avec son futur époux la cloue au sol. Elle survit pendant de longs mois dans un lit d'hôpital où, pour ne pas sombrer, elle va chercher le bonheur dans ses tréfonds et trouver l'émerveillement dans un brin d'herbe. «Je me souviens du vert du pré que je voyais à travers la fenêtre. A quel point il était beau. Si plein d'énergie», raconte-t-elle dans son atelier de la zone industrielle d'Aigle où ses handbikes (vélos à bras) côtoient les bonbonnes d'hélium de l'entreprise Canniballoon Team cofondée avec son mari, Didier Dvorak. «En ce moment en Chine, il crée un décor de 160 000 ballons sur 2500 m². Il va battre notre propre record du plus grand labyrinthe au monde en ballons», sourit-elle, tout en précisant que le matériel est entièrement recyclable. «C'est du 100% latex, mais on refuse toutefois les lâchers de ballons en nature pour éviter qu'un animal ne les mange», souligne la végétarienne.

UNE ÂME NOMADE

Son sac de voyage est toujours prêt. Entre conférences, événements caritatifs et surtout courses de paracyclisme, Silke Pan sillonne les routes. En ce mois d'octobre, elle est en passe de gagner le Tour d'Italie. Une médaille de plus à son palmarès époustoufflant, entre coupes d'Europe, championnats du monde, marathons... Mais, au-delà de la compétition, Silke Pan cherche avant tout à dépasser ses propres limites. Elle a ainsi gravi treize cols suisses en 2017 (une aventure racontée dans un livre*) et traversé les Pyrénées cette année. Vingt-huit cols en dix jours, 800 kilomètres, à la seule force de ses bras et de son mental à toute épreuve. «Je m'unis aux montagnes, aux arbres, au ciel...» explique l'hyperactive contemplative. Petite déjà, elle aimait escalader des falaises, marcher dans la neige pieds nus, éprouver ce corps qu'elle ressentait comme une prison. La séparation de ses parents, les troubles psychiques de sa sœur aînée et une sensibilité à fleur de peau l'emportent sur des rivages dangereux. A 9 ans, Silke ne mange plus. Hospitalisée, elle sort de son corps. «A ce moment-là, malgré le bien-être que j'éprouvais, j'ai vraiment fait le choix de revenir et de vivre», se souvient-elle. Placée dans un foyer, elle affronte une solitude extrême et des conditions de vie difficiles. Jamais épargnée ni par les circonstances ni par les hommes, Silke continue de croire en la bonté de l'être humain, en la beauté de la vie. «Si on est là, c'est qu'il y a une raison», lance-t-elle. Adolescente, elle défie les lois de la gravité. Gymnastique, plongeon et acrobatie, elle voltige d'une discipline à l'autre. A sa sortie de l'école Steiner à

Crissier, elle entreprend des études de cirque à Berlin. Et est propulsée directement en troisième année, tant son niveau est élevé. Elle endure la jalousie de ses camarades, pâle reflet de la concurrence professionnelle qui l'attend. Derrière les paillettes, les relations ne sont pas tendres. «C'était dur. Je créais mes propres spectacles, mes costumes, ma musique, mes accessoires. Derrière le rideau, j'étais très seule, je devais faire ma place. Mais sur la piste, je vivais un rêve», raconte celle qui porte aujourd'hui des étoiles en guise de boucles d'oreilles.

LA CHUTE

Didier Dvorak, circassien lui aussi, devient son compagnon de scène, puis de vie. Ensemble, ils créent leurs spectacles, jouent dans des parcs de loisirs, sous des chapiteaux, dans un paquebot. Une vie de bohème jusqu'au jour du drame. «J'ai eu de la chance dans mon malheur, relève Silke Pan avec le recul. J'ai tout perdu, jusqu'à ma dignité, mais j'ai fait le choix d'être heureuse, malgré tout, de me tourner vers la lumière. Dans chaque difficulté se cache un enrichissement. Malgré la peur, il faut se

lancer, faire le premier pas pour réaliser ses rêves. Même handicapé, une part de libre-arbitre subsiste.» A 45 ans, Silke Pan ne cesse de vouloir se dépasser, malgré les douleurs neurogènes permanentes – qu'elle compare à des décharges électriques et des entailles au couteau –, en dépit des spasmes de son ventre et de ses jambes, et de ses problèmes d'intestins. «Je gère, mais cela me demande un effort de concentration extrême et beaucoup de soins.» En septembre, elle a accompli son premier paratriathlon en Belgique. «Au

début, cela me semblait trop compliqué, surtout de me mettre à l'eau et de trouver une bonne flottabilité. Mais j'y suis arrivée», sourit l'athlète. Silke Pan espère participer aux Jeux paralympiques 2020 à Tokyo sous les couleurs de la Suisse, elle qui vient d'acquérir la nationalité. D'origine allemande, elle est arrivée dans le canton de Vaud avec sa famille à l'âge de 3 ans, son père, physicien, ayant été engagé par l'EPFL. Ce lieu, elle le fréquente elle aussi, depuis 2016, en tant que pilote d'essai de l'exosquelette Twiice (une technologie qui lui permet de se tenir debout et d'avancer). «La première fois, c'était magique de me retrouver à la verticale et de voir marcher mes jambes. Beau et dur en même temps, car rien n'est guérit. Mais j'aime tracer de nouvelles voies, ouvrir des brèches.» ■

**A la conquête de nouveaux sommets, Silke Pan et Didier Dvorak, Editions Favre, 2018. www.silkepan.com*



Silke Pan repousse les limites de l'impossible.

SILKE PAN SOULÈVE DES MONTAGNES

A la force de ses bras et de son mental, la championne de paracyclisme gravit les cols d'ici et d'ailleurs. Le parcours d'une combattante

1 + 1 = 11
David Prêtre/Strates



Le tableau vivant guettait le tic-tac du clignotemps.

DIVERGENCES SYNDICALES SUR LA RFFA

Les délégués de l'Union syndicale suisse renoncent à définir un mot d'ordre sur la Réforme de la fiscalité et du financement de l'AVS (RFFA)

Textes Jérôme Béguin

Photos Thierry Porchet

Même lié à un financement additionnel de l'AVS, le Projet fiscal 17 (PF17) n'emporte pas l'adhésion du mouvement syndical. Vendredi dernier, après un débat nourri, l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS) a renoncé à délivrer un mot d'ordre sur la loi relative à la Réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA), qui vient d'être votée par le Parlement. Pourtant, en début de discussions, le premier secrétaire de l'USS, Daniel Lampart, avait présenté cette réforme, qui vise tout d'abord à unifier le taux d'imposition entre entreprises suisses et étrangères, comme un « tournant ». « Les impôts versés à la Confédération par les actionnaires et certaines entreprises vont augmenter d'environ 200

millions de francs par an. Les privilèges des multinationales et certaines niches fiscales vont être supprimés. L'AVS recevra 2 milliards dont 600 millions versés par les entreprises », a détaillé l'économiste. Certes, des baisses générales d'imposition sont annoncées dans les cantons, mais elles ne concernent pas le niveau fédéral et c'est bien sur le plan cantonal qu'il faut les combattre. « Nous allons constituer un fonds pour soutenir les unions syndicales cantonales », a-t-il annoncé, en prévenant qu'un refus de la réforme conduirait, selon lui, non seulement à faire tomber le financement de l'AVS, mais aussi à stimuler la concurrence fiscale intercantonale.

OPPORTUNITÉ

« Le Conseil fédéral évoque 2 milliards perdus pour les finances publiques. On est les seuls à prétendre que la RFFA va provoquer des hausses d'impôts pour les entreprises et les actionnaires », a ironisé Michela Bovolenta, secrétaire centrale du Syndicat des services publics (SSP), en relevant que les services publics vont être fragilisés. « Les femmes ont besoin de services publics forts, l'égalité ne peut se construire que par des services publics forts », a martelé la coprésidente de la commission féminine de l'USS. « Le volet AVS est magnifique, mais il ne faut pas pour autant démanteler le service public », a ajouté Katharina Prelicz-Huber, présidente du SSP. « Je suis aussi un représentant du service public, mais mon avis est complètement différent », a répondu Giorgio Tuti, président du syndicat des transports SEV. « Il y a 2 milliards pour l'AVS, je ne pense pas qu'à l'avenir il y aura cette opportunité, il faut la saisir. Et s'il faut du courage pour combattre



Attention et réflexion. Les délégués ont pris connaissance des différents arguments des partisans et opposants de la RFFA.



Autre sujet phare de l'assemblée, les mesures d'accompagnement mises dans la balance des négociations sur l'accord-cadre avec l'Union européenne. Vania Alleva, présidente d'Unia, a dénoncé une « attaque frontale contre tous les salariés, pas seulement les travailleurs détachés ».

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT RESTENT NON NÉGOCIABLES

Autre gros sujet à l'ordre du jour de cette assemblée de l'USS, les mesures d'accompagnement mises dans la balance des négociations sur l'accord-cadre avec l'Union européenne. Au travers d'une résolution approuvée à l'unanimité, les délégués ont confirmé la position prise cet été par la direction de la faïtière. « Les mesures d'accompagnement restent une ligne rouge à ne pas dépasser, non négociables. Si c'est le cas, nous lancerons un référendum », a résumé durant le débat le premier secrétaire de l'USS, Daniel Lampart. « Avec les mesures d'accompagnement, nous avons pu renforcer les droits des salariés et cela ne plaît pas à tout le monde. Les libéraux aimeraient pouvoir s'en débarrasser », a dit Vania Alleva. La présidente d'Unia a dénoncé une « attaque frontale contre tous les salariés, pas seulement les travailleurs détachés ». « Une lutte essentielle pour la défense de nos acquis est à mener ces prochains mois. » La vice-présidente de l'USS s'est encore félicitée du « soutien très fort sur le terrain » dont bénéficie le mouvement syndical dans cette opposition.

Appui provenant aussi des syndicats européens. « On vous soutient dans votre lutte, a lancé Wolfgang Katzian, président de la Confédération des syndicats autrichiens invité à la réunion. On cherche souvent à nous faire croire que nous n'avons pas le choix, mais il y a toujours d'autres choix, des solutions en faveur des travailleurs. »

Critique, Graziano Pestoni, président de l'union syndicale tessinoise, a relevé que « les mesures d'accompagnement ne concernent que la moitié des salariés protégés par des Conventions collectives, pour le reste, c'est la loi de la jungle. Cela a des conséquences graves: bas salaires et chômage des jeunes; les jeunes ne peuvent pas travailler au Tessin, bientôt on n'y trouvera que des vieux! Cela donne des voix aux populistes et l'initiative de l'UDC sur la libre circulation risque d'être acceptée. Pour la combattre, il est nécessaire de mieux protéger les travailleurs. » « Il faut plus de protection des salaires et pas moins. Nous allons continuer à mener les grandes discussions et les luttes, nous allons les gagner », a promis, en conclusion, le président de l'USS, Paul Rechsteiner. ■

les baisses fiscales dans les cantons, nous n'en n'avons jamais manqué, trouvons celui d'accepter ce projet. »

PRIX ÉLEVÉ

« La partie sur l'AVS, on n'a même pas besoin d'en discuter, a déclaré Corinne Schärer, membre du comité directeur d'Unia. La question est de savoir quel est le prix à payer? Pour moi, ce prix est trop élevé. Et on ne pourra pas dire qu'on accepte les baisses fiscales sur le plan national et qu'on les refuse dans les cantons. On ne sera plus crédibles dans la rue. » Siégeant aussi au comité directeur du syndicat, Aldo Ferrari s'est inscrit en faux contre cette idée: « Qu'allons-nous dire aux gens qui se battent avec nous pour l'AVS? Pourquoi refusent-on 2 milliards? Si nous voulons continuer à nous battre pour les retraites, nous ne pouvons pas appeler à refuser une augmentation des cotisations. »

CRÉDIBILITÉ

Cosecraire général du SIT à Genève, Davide de Filippo voit les choses différemment. Sans même tenir compte de la réforme fiscale, le Conseil d'Etat du bout du lac vient de présenter un plan d'économies de 281 millions de francs sur quatre ans, dont la fonction publique devrait assumer la moitié de l'effort. « Evidemment que nous allons combattre ce plan, mais nous devons mobiliser le personnel et pour mener ce combat nous devons rester crédibles aux yeux des salariés et nous ne le serons que si nous combattons aussi cette réforme sur le plan fédéral. » Une logique portée par Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève et président de la Communauté genevoise d'action syndicale, qui a défendu un triple non: « Un non de défense des intérêts des salariés, qui sont aussi

des bénéficiaires des services publics et des prestations sociales; un non de cohérence avec les batailles menées dans les cantons; un non enfin de posture, car un mouvement syndical ne peut cautionner une politique qui fait de la Suisse un paradis fiscal. »

ECOUTER LES SALARIÉS

« En ayant participé à la Commission parlementaire, je prétends que nous avons tout fait pour obtenir le meilleur résultat possible, a assuré Corrado Pardini, conseiller national également membre du comité directeur d'Unia. Depuis 1975, on se bat pour augmenter les cotisations AVS, je n'aurais jamais pu rêver qu'un jour on y arriverait! » Une déclaration qui a laissé froid Rachid, rare travailleur « de la base » à prendre la parole. « J'en ai marre d'entendre que le Parlement est à droite, je m'en fiche! Il faut écouter ce qu'ont à dire les salariés qui ont dit non à RIE III et à PV2020 », a tranché cet adhérent d'Unia Vaud. Syndicaliste genevois du SSP, Albert Anor a abondé en ce sens, s'élevant contre un « syndicat politique », « qui définit ses positions par rapport à ce qui est acceptable par le patronat et non ce qui est nécessaire pour les salariés. »

Au vote, 46 délégués se sont prononcés en faveur de la RFFA et 41 contre, avec trois abstentions. En raison de cette divergence marquée, l'assemblée a ensuite accepté une proposition de l'union syndicale schaffhouseoise de laisser la liberté de vote sur le sujet dans le cas où le référendum, qui devrait être lancé par une partie de la gauche et des syndicalistes, aboutirait. ■

Soutien aux maçons

Les délégués de l'USS ont par ailleurs voté une résolution de soutien aux journées de protestations des travailleurs de la construction. « Les patrons nous font du chantage. En échange du maintien de la retraite anticipée à 60 ans, ils nous demandent d'accepter 300 heures flexibles par année, soit un système de travail sur appel », a expliqué Nico Lutz du comité directeur d'Unia, en annonçant une journée de grève le 15 octobre au Tessin et une autre le lendemain à Genève. « Les ouvriers vont se battre, il s'agit de leur dignité. » ■

LE COMITÉ CENTRAL D'UNIA VOTE CONTRE LA RFFA

Réunit le même jour que l'USS, le comité central d'Unia a, de son côté, décidé de rejeter la RFFA. « Si nous sommes favorables à l'AVS, des réserves importantes ont été formulées sur le volet fiscal. Pour nous, il sera difficile de combattre les baisses fiscales dans les cantons. Nous avons toutefois choisi de laisser la liberté de vote afin d'éviter une scission de notre mouvement », a expliqué la présidente du syndicat, Vania Alleva, présente à l'assemblée de l'USS. ■

Centre d'impression Tamedia SA
Tirage contrôlé 60371 exemplaires



CASSER LE DISCOURS ANTI-ÉTRANGERS!

Face au discours anti-immigrés et à la nouvelle initiative de l'UDC visant cette fois la Cour européenne des droits de l'homme, le groupe des migrants d'Unia Vaud a organisé une journée de formation riche de débats

Sylviane Herranz

Photos Neil Labrador

« Il faut partir des droits de l'homme, c'est quelque chose qui nous réunit tous. Il faut préserver ces acquis-là. Ensuite, nous pouvons entrer dans les explications, en ce qui concerne les droits des travailleurs, des familles, etc. » « Nous devons expliquer que, pour garantir ces droits, un tribunal est nécessaire. Et ce tribunal, c'est la Cour européenne des droits de l'homme. » Ces déclarations de deux femmes participant à la formation organisée le 8 septembre dernier par le groupe des migrants d'Unia Vaud, ont clos plusieurs heures d'une riche discussion ayant rassemblé près d'une trentaine de personnes. Ces courtes interventions éclaircissent les enjeux de l'initiative dite « contre les juges étrangers » de l'UDC qui sera soumise au vote le 25 novembre prochain. Elles proposent aussi une voie pour mener une campagne simple, face à la complexité des questions soulevées. « L'initiative "pour l'autodétermination", que je nomme plutôt pour l'automutilation, attaque directement la Convention européenne des droits de l'homme, ratifiée par la Suisse en 1974. Cette dernière interdit par exemple la torture, l'esclavage, le travail forcé, et garantit le droit des familles ou celui de fonder des syndicats. Comme nous n'avons pas de Cour constitutionnelle, le Tribunal fédéral a affirmé que les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), chargée de faire respecter cette convention, sont importantes pour le droit suisse », relève Marília Mendes, responsable d'Unia en matière de migration, en introduisant cette journée consacrée aussi à la manière de combattre le dis-

cours anti-étrangers en vogue dans notre pays et en Europe. Après un rappel de l'histoire de la migration en Suisse, des intérêts économiques sous-jacents, des initiatives xénophobes, du statut inhumain de saisonnier, puis de la mise en place de l'accord de libre circulation des personnes avec l'Union européenne, présenté par Amílcar Cunha, ancien secrétaire syndical à Unia Vaud, la discussion s'est déroulée à bâtons rompus, laissant émerger les préoccupations des travailleurs et des syndicalistes présents.

REMISE EN CAUSE DES ACQUIS

« Le danger ne touche pas que la Suisse. La Lega est devenue le 2^e parti en Italie, cette politique fait des ravages partout en Europe », lance Vincenzo Sisto, président du groupe des migrants Vaud. En écho, un jeune horloger intervient: « Il y a une montée de l'extrémisme partout, il faut le dénoncer. La vraie problématique est celle de la régression sociale et des attaques contre les conditions de travail. On le voit au Portugal, en Grèce, où le salaire moyen a chuté. Si, dans notre pays, les salaires n'ont pas été augmentés, ce n'est pas de la faute des frontaliers. Nous devons être intelligents, et nous battre sans limite de nationalité contre ces attaques, pour améliorer nos conditions de travail et internationaliser la lutte. » Un travailleur de la construction métallique explique comment un patron lui a proposé de baisser son salaire de 1000 francs, en lui disant qu'en Grèce, ils ne touchaient que 3 euros de l'heure. « Les attaques viennent du patronat, pas seulement de l'UDC, il faut être clair. Défendre les acquis sociaux, c'est s'opposer à la domination des patrons. C'est avec la lutte des classes que l'on peut changer les choses », fait-il remarquer.

La discussion se porte aussi sur les attaques menées par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), dont les juges ne sont pourtant pas remis en cause par l'initiative de l'UDC. Cette dernière ne touchant que les accords internationaux qui n'ont pas été soumis à référendum, comme les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou la Convention des droits de l'homme. « Les accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE) ont été adoptés par le peuple suisse, ils ne sont pas concernés », souligne Marília Mendes, qui appelle à ne pas mélanger les sujets.

CONDITIONS POUR L'EXTRÊME DROITE

« C'est difficile d'isoler les choses, observe Jean Kunz, ancien secrétaire régional d'Unia Vaud. L'UE a contraint la Suisse à supprimer le statut de saisonnier. Mais, dans la réalité, l'Europe devient de plus en plus antisociale. La Cour de justice européenne a pris des décisions contre les travailleurs, avec ses arrêts Laval, Viking, etc. Elle a approuvé le fait qu'un travailleur polonais allant en France ou en Suède devait travailler au salaire polonais. » Un militant s'inquiète: « Avec l'accord-cadre, l'UE et le Conseil fédéral cherchent les moyens de déréglementer le marché du travail pour obtenir encore plus de concurrence entre les travailleurs. C'est cette politique qui permet à l'extrême droite de progresser. » « Nous devons faire très attention avec ces questions. L'UDC est en train de récupérer notre position sur les mesures d'accompagnement en disant que les syndicats les rejoindraient sur leur vision de l'Union européenne. Nous ne devons pas tomber dans ce piège », précise une autre intervenante, Joëlle Racine d'Unia. Elle ajoute que si l'initiative « pour l'autodétermination », renommée anti-droits humains par ses opposants, était acceptée, et que l'UDC lançait une initiative contre les syndicats, il ne serait plus possible de

s'appuyer sur les droits garantis par la CEDH ou l'OIT.

LA DÉMOCRATIE EN LIGNE DE MIRE

Dans le cadre de la campagne contre cette initiative, Marília Mendes appelle à casser le discours anti-immigrés en montrant aux gens ce qu'apporte l'immigration, mais aussi en dévoilant la pression mise par les employeurs sur les travailleurs, qu'ils soient suisses ou migrants. « Il faut également montrer que l'UDC s'est toujours opposée à l'amélioration des mesures d'accompagnement », ajoute Amílcar Cunha, relevant que « l'introduction de la libre circulation des personnes a donné des droits et une certaine dignité aux étrangers ». « C'est évident que l'initiative foule aux pieds les droits fondamentaux. Nous devons bien dire qu'elle n'a rien à voir avec l'UE, qui n'est pas très populaire », indique Vincenzo Sisto. « Nous devons

expliquer d'emblée qu'elle n'est pas contre les juges étrangers, mais contre les conventions internationales ratifiées par la Suisse », souligne un militant. « Pouvoir dire ce que ces conventions nous ont apporté de positif, serait aussi un plus », note un autre. Et Marília Mendes de conclure que le discours anti-étrangers ne s'attaque pas qu'aux migrants, mais à tous. Elle appuie ses propos par une citation d'un historien portugais, Rui Tavares, lue cet été dans le journal *Público*: « Le fascisme européen emploiera la même stratégie qu'auparavant: utiliser les armes de la démocratie pour détruire la démocratie. » ■

Plus d'informations et exemples de cas soumis à la CEDH: www.initiative-anti-droits-humains.ch



Unis contre la xénophobie: les participants ont enrichi les discussions de leurs propres expériences.

POING LEVÉ

H&M: LA MISÈRE, ÇA RAPPORTE!

Par Sylviane Herranz

Quelques mois après le drame du Rana Plaza au Bangladesh, survenu en avril 2013, et lors duquel plus de 1100 ouvrières et ouvriers du textile avaient péri dans l'effondrement de leur usine, H&M s'offrait un joli coup de pub. Alors que ce désastre meurtrier rappelait au monde les conditions inhumaines d'exploitation dans la production de vêtements, la chaîne suédoise annonçait qu'elle assurerait le versement d'un salaire vital équitable aux employés de ses fournisseurs d'ici à 2018. Le géant de l'habillement, dont les enseignes sont présentes dans 54 pays, travaille avec environ 900 fournisseurs, soit 1900 usines dans le monde et 850 000 travailleurs. Cinq ans plus tard, H&M est épinglé par les ONG actives dans la campagne pour des vêtements propres. Public Eye présentait la semaine dernière les résultats d'une enquête* menée dans quatre pays entre mars et juin 2018. Une soixantaine d'employés, dans six usines, ont été interrogés sur leur rémunération et leurs conditions de travail. Le constat est accablant: les salaires versés sont loin du salaire équitable annoncé, et se situent largement en-dessous d'un salaire vital. C'est le cas en Turquie, en Inde, au Cambodge. Mais le pire se trouve dans les frontières européennes, en Bulgarie!

Chez le fournisseur bulgare de H&M, Koush Moda, le salaire net moyen est de 98 euros. C'est moins de la moitié du salaire minimum légal de 204 euros. Un montant lui-même inférieur au seuil de pauvreté fixé à 269 euros et bien loin du salaire vital estimé pour mener une vie décente, qui se monte à plus de 1100 euros. Pour survivre, le personnel de Koush Moda est contraint de faire des heures supplémentaires et de travailler le dimanche. En effectuant 80 heures par semaine, les personnes interrogées gagnent 259 euros par mois... Cela pour autant qu'elles résistent à ces conditions de travail, sources d'épuisement et d'évanouissements fréquents. Citée par Public Eye, une ouvrière bulgare témoigne: « Une collègue a été virée après être tombée en syncope au travail. » Une autre explique que les heures supplémentaires sont programmées par la direction, cette dernière déterminant les horaires des bus transportant le personnel.

La situation n'est guère plus réjouissante dans les trois autres pays où l'enquête a été réalisée. Démontrant que la mise en œuvre de la feuille de route de H&M pour des salaires vitaux est loin d'être une réalité. Par ailleurs, dans deux des usines visitées, les activités syndicales ont été supprimées, indique l'enquête, et tous les travailleurs interrogés craignent de s'organiser syndicalement. Surfant sur ses belles intentions de responsabilité sociale, le géant suédois a réalisé, en 2017, un juteux bénéfice de 2,6 milliards de dollars. Comme quoi, en Europe ou ailleurs, les salaires de misère, ça peut rapporter gros... ■

* Voir sur publiceye.ch ou sur ethique-sur-etiquette.org



Marília Mendes et Amílcar Cunha ont rappelé les enjeux de la politique migratoire de la Suisse.



Lors d'une assemblée de l'association yanomami «Kurikama», partenaire de l'ONG Secoya.



LE BRÉSIL, À LA CROISÉE DES CHEMINS

A la veille des élections présidentielles, deux coopérants de l'ONG E-Change ont donné, en septembre, plusieurs conférences en Suisse sur la situation au Brésil

Propos recueillis par Aline Andrey

Le 7 octobre prochain, puis le 28 lors du second tour probable, quelque 150 millions d'électeurs brésiliens déposeront dans les urnes le nom de leur président. Une votation obligatoire pour ceux âgés entre 18 et 65 ans, sous peine d'amende ou de tracas administratifs...

Ces élections sont cruciales sur fond de chaos politique et de régression des droits humains. Le leader de la gauche, l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva est en prison, accusé de corruption, et a finalement dû renoncer à se porter candidat. Le fer de lance de l'extrême droite, Jair Bolsonaro, hospitalisé à la suite d'une attaque au couteau, continue sa campagne. D'autres candidats sont en lice tels que le remplaçant de Lula, Fernando Haddad, candidat du Parti des travailleurs – arrivé premier dans les sondages la semaine dernière –, l'écologiste Marina Silva, le centriste Ciro Gomes ou le centre-droit Geraldo Alckmin.

A l'occasion d'une tournée de conférences de sensibilisation en Suisse lors du mois de septembre, deux coopérants de l'ONG E-Change au Brésil sont revenus sur la situation des droits humains. Sylvie Petter, infirmière suisse, travaille auprès de l'ONG Secoya (Service et coopération avec le peuple yanomami) à Manaus (*lire ci-dessous*). Djalma Costa, spécialiste

des droits humains, a fondé le Centre de défense des adolescents (Cedeca) d'Interlagos à São Paulo et coordonne le programme Brésil d'E-Change depuis vingt ans. Entretien.

QUESTIONS RÉPONSES

Votre série de tables rondes en Suisse pour témoigner des programmes d'E-Change au Brésil s'intitule: «Brésil: le grand pas en arrière». Quelle est votre analyse de la situation?

La situation est préoccupante. Depuis le coup d'Etat parlementaire et judiciaire en 2015 contre Dilma Rousseff et l'arrivée au pouvoir de la droite avec Michel Temer, les régressions des droits touchent l'éducation, la santé et, de manière générale, toutes les aides sociales, car les dépenses publiques dévolues aux investissements sociaux ont été gelées pour plusieurs années. Le Ministère de la défense des droits humains a été fermé, tout comme le Ministère de la protection de la famille remplacé par un simple secrétariat. Avec E-Change, nous tentons de renforcer les mouvements sociaux pour affronter cette conjoncture particulièrement difficile. Aux problèmes déjà nombreux comme la violence structurelle s'ajoute la criminalisation des mouvements sociaux par la police et l'appareil judiciaire.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de régression des droits sociaux au Brésil?

Le projet de diminuer l'âge de la majorité pénale de 18 à 16 ans par exemple, contre lequel s'opposent tous les mouvements de défense de l'enfant. Actuellement, les Parlementaires sont trop occupés à se protéger d'éventuelles accusations de corruption pour traiter ce sujet, mais j' imagine qu'en 2019, le nouveau Congrès reprendra les débats. De manière générale, on assiste à une régression des droits des femmes et des droits humains. En 2015, la question du genre a été biffée de l'enseignement public. Bolsonaro, le candidat d'extrême droite, a même osé dire que ces cours créaient des homosexuels! Preuve que la communauté LGBT est aussi sous pression. Même si le mariage civil entre personnes de même sexe est autorisé, la haine envers eux est forte. Mais notons quand même un progrès, soit l'entrée dans la loi du terme «féminicide» qui met en lumière la violence exercée contre les femmes. Reste que, sur la question de l'avortement, les conservateurs et les religieux ne veulent pas comprendre qu'il s'agit d'un problème de santé publique. L'avortement se déroule encore de manière clandestine, et représente ainsi la première cause de mortalité maternelle.

A la veille des élections, quels sont vos pronostics?

La société brésilienne est extrêmement divisée. Une partie souhaite un retour à la dictature militaire, avec une libéralisation du port d'armes, ce que propose le candidat d'extrême droite, Jair Bolsonaro. Et l'autre soutient un projet politique de gauche. Le favori était Lula, mais étant donné son emprisonnement, il a désigné Fernando Haddad comme le candidat du Parti des travailleurs. Si Bolsonaro fait l'unanimité à droite, la gauche est davantage partagée entre plusieurs candidats. Je garde l'espoir que Haddad passe le premier tour, car les sondages montrent que son taux de popularité augmente. Je crois que la gauche va gagner. C'est nécessaire pour le bien de la population. ■



Djalma Costa et Sylvie Petter, collaborateurs d'E-Change au Brésil, ont donné plusieurs conférences en Suisse.

Secoya: 25 ans de soutien aux Yanomamis

Sylvie Petter travaille dans l'association Secoya, appuyée par E-change, à Manaus au cœur de l'Amazonie. Elle revient sur la situation des communautés amérindiennes yanomamis

Quels sont les problèmes auxquels sont confrontés les Amérindiens et votre ONG?

On sent une augmentation des préjugés et des discours racistes vis-à-vis des autochtones (mais aussi des immigrés, notamment des Vénézuéliens qui se font lyncher à la frontière). Parallèlement, la récession financière au Brésil génère une réduction de fonds publics pour la Funai (la Fondation nationale de l'Indien). Cette organisation de défense des indigènes a donc moins de possibilités de se rendre dans les villages reculés, car elle ne peut plus financer ses coûts opérationnels. Les orpailleurs et les exploitants forestiers profitent alors en son absence d'envahir les territoires indigènes. Notre ONG, Secoya, ne dépend pas de fonds publics, mais collabore avec la Funai, donc cela fragilise aussi notre travail.

Plus spécifiquement, quelles difficultés rencontrent les Yanomamis?

Les problèmes de santé, surtout des maladies dont l'origine est la pauvreté. Les diarrhées chez les enfants sont fréquentes. Dans la région où nous travaillons, c'est surtout lié à des problèmes de contamination fécale – et non de mercure associé à l'orpillage illégal comme cela peut être le cas ailleurs. Depuis le coup d'Etat parlementaire contre Dilma Rousseff, il y a une augmentation de la pauvreté, de la mendicité, de la violence, surtout dans les villes où nombre d'Amérindiens vivent pour étudier ou travailler et qui font le lien avec les villages. Mais nous gardons espoir, car face aux nombreux projets de lois contre eux et leurs terres, la mobilisation se renforce. A la suite de la Constitution de 1988 qui garantissait enfin des droits aux autochtones, ces derniers s'étaient un peu reposés sur ces acquis. Aujourd'hui, de nouveaux réseaux de mobilisation se créent. A chaque nouvelle attaque, des manifestations s'organisent permettant d'empêcher de nouvelles aggravations. Dans ce mouvement indigène global, les Yanomamis se mobilisent mais sont encore dans un processus d'apprentissage. De ce fait, ils

peinent à percevoir les nombreux enjeux de la politique actuelle. Bien que le droit à l'autodétermination soit garanti par les conventions internationales, ce droit est actuellement menacé par un Congrès national majoritairement anti-indigènes. Secoya accompagne les Yanomamis dans leurs revendications et soutient ce processus d'apprentissage afin qu'ils puissent mieux défendre leurs droits et que le contact avec la société non indigène soit le moins traumatisant possible.

Secoya travaille aussi dans l'éducation différenciée...

Oui, l'éducation scolaire doit être adaptée à chaque peuple. L'alphabetisation se déroule en langue maternelle et la détermination des cursus se fait avec les indigènes. Il y a donc une formation des professeurs yanomamis dans ce sens.

En tant qu'infirmière, comment voyez-vous la médecine traditionnelle et la pratique du chamanisme?

Je la respecte, et je ne cesse de questionner mes pratiques. Au point de considérer l'action spirituelle et communautaire comme des facteurs essentiels à la guérison. Je ne travaille pas avec le chaman, mais en parallèle, dans le respect. J'ai déjà vu des infirmiers entrer en conflit... puis être refusés par la communauté. J'ai, pour ma part, assisté à des résultats impressionnants, notamment lors d'accouchements qui n'avançaient pas. Quand le chaman arrive, le bébé naît. Pour les maladies infectieuses, apportées de l'extérieur, les chamans nous font généralement confiance. Pour eux, ce sont des maladies de Blancs qui doivent donc être guéries par les Blancs. La malaria figure comme l'un de ces fléaux. Les Yanomamis n'y étaient pas confrontés tant qu'ils étaient isolés, avant que des orpailleurs n'entrent sur leur territoire. C'est l'une des causes importantes de mortalité infantile. Pourtant, l'année passée, dans les centres de santé, ils manquaient de traitements. Alors qu'en cas d'épidémie, les médicaments devraient être distribués le plus rapidement possible.

Restructuration de Novartis: «cynique!»

Novartis prévoit d'ici à 2022 de supprimer 2150 postes. Unia dénonce une restructuration motivée par un seul but d'optimisation financière et exige le retrait du plan de licenciement

Sonya Mermoud

Le choc est à la mesure du nombre de licenciements envisagés: d'ici à quatre ans, Novartis entend supprimer 2150 postes en Suisse. Un décompte qui n'a pas sauté aux yeux à la lecture du communiqué de presse du géant pharmaceutique. Ce dernier y a en effet articulé un chiffre moins élevé (1700 postes) prenant en compte la construction d'un nouveau site de production de thérapies cellulaires et géniques à Stein (AG), «susceptible de créer 450 nouveaux emplois». «L'entreprise joue avec les chiffres brut et net. C'est son truc, lance Christian Gusset, responsable national de la branche chimie-pharma d'Unia, atterré par la nouvelle. C'est le plus grand licenciement collectif annoncé depuis des années. Nous avons été alertés il y a quelques semaines par les propos du président du conseil d'administration de Novartis rapportés dans un média alémanique où il précisait vouloir pousser la marge bénéficiaire de 32% à 35%. Mais nous n'imaginions pas une restructuration d'une telle ampleur.» Cette dernière se traduira par la suppression planifiée de 1450 postes dans la production des médicaments et de 700 autres voués aux «activités managériales et transactionnelles» de Novartis.

11,8 MILLIARDS AUX ACTIONNAIRES

Les usines de Schweizerhalle, à Bâle, et de Stein sont frappées de plein fouet par cette décision, perdant respective-

ment 350 et 700 emplois alors que les sites de Locarno et de Rotkreuz à Zoug seront eux amputés de plusieurs dizaines de places de travail. Au siège du groupe à Bâle, ce sont un millier de postes qui passeront à la trappe. Novartis justifie cette réduction des effectifs par sa volonté de «continuer à adapter son appareil industriel à son portefeuille de produits évoluant vers une diminution de produits de grandes séries afin de se concentrer davantage sur les médicaments spécialisés et innovants». Pour Unia, cette décision ne répond à aucune logique économique.

«C'est du cynisme pur. Le chiffre d'affaires de l'entreprise est excellent. Le bénéfice de la multinationale distribué l'an dernier aux actionnaires s'est élevé à près de 11,8 milliards de dollars! Il est choquant que l'on sacrifie les conditions de vie des employés pour les profits énormes des actionnaires.»

TRAVAILLER TOUS ENSEMBLE

Hors de question que le syndicat baisse toutefois les bras. Unia et le personnel planifient d'ores et déjà des assemblées où ils définiront, ensemble, les prochaines étapes dans leur lutte pour

conserver les emplois. «Nous exigeons également la création d'une commission réunissant des représentants du Département de l'économie de la Confédération, des cantons touchés par les suppressions, du personnel et des partenaires sociaux.» Le but? Trouver des solutions conduisant Novartis à faire marche arrière. Explorer des pistes alternatives afin que la totalité des employés puissent conserver leur emploi. «Toutes les instances concernées doivent œuvrer ensemble. Nous aurons alors une chance de changer la donne», note encore Christian Gus-

set rappelant le sauvetage de l'usine Novartis de Prangins/Nyon, menacée de fermeture en novembre 2011. La forte mobilisation des employés – qui avaient par ailleurs aussi fait grève – et l'implication des différents acteurs politiques s'étaient soldées par le maintien du site. «L'exemple romand alimente l'espoir et prouve que le management n'a pas toujours raison. Mais ils nous faut tous travailler de concert.» ■



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

Coup de tonnerre dans la pharma. Novartis envisage de supprimer près d'un emploi sur six en Suisse. Unia mise sur l'implication de tous les acteurs concernés pour amener la multinationale à faire marche arrière comme en 2011 où une mobilisation générale avait permis d'éviter la fermeture de l'usine de Nyon (photo).

UNE LOI INEFFICACE

La révision de la Loi sur l'égalité adoptée par le Conseil national laisse un goût pour le moins amer à Unia dénonçant un texte inefficace. La grève se précise

Sonya Mermoud

Espoirs douchés. Malgré la pression de la rue – 20 000 personnes ont manifesté le 22 septembre dernier à Berne pour réclamer la fin des discriminations salariales à l'encontre des femmes – le Conseil national a adopté trois jours plus tard une révision de la Loi sur l'égalité qui ne permettra guère de changer la donne, optant pour sa version allégée, «la plus inefficace», commente Unia. Pire encore: il a édulcoré une mouture déjà minimaliste, réclamant que seules les entreprises comptant 100 employés à plein temps – c'est le pourcentage qui fait là, la différence – soient amenées à effectuer des contrôles des salaires. Il souhaite par ailleurs que les apprentis ne soient pas comptabilisés. Deux propositions sur lesquelles la Chambre haute devra se prononcer, probablement en décembre. «Unia considère la nouvelle offre de 100 employés à plein temps au lieu de 100

comme une réaction complètement incompréhensible et provocatrice du Conseil national bourgeois à la manifestation puissante du 22 septembre. Un nouvel affront aux femmes!» s'indigne Corinne Schärer, membre du comité directeur d'Unia, qui ne cache pas sa déception devant le «résultat très maigre» de la révision. «Un tout petit pas. Une loi alibi. Un instrument qui ne permettra vraisemblablement pas de mener la lutte pour l'égalité salariale tant attendue par les femmes. Nous continuerons dans tous les cas à observer son application. On verra s'il y a du changement.» Rappelons que le nouveau projet ne prévoit ni contrôles des salaires dans les entreprises, ni sanctions contre celles qui contreviendraient à leurs obligations. L'analyse des revenus n'est en outre réclamée que dans moins de 1% des sociétés. Et, cerise sur le gâteau, elle a une durée de vie limitée à douze ans. «Pour les 20 000 manifestants, ce vote du National est une véritable gifle, ren-

chérît encore la syndicaliste, très remontée. La décision d'un Parlement aveugle et sourd, dominé par des hommes âgés du camp bourgeois, indifférents à la lutte contre les inégalités et qui veulent prendre des décisions sur le dos des femmes.» Dans ce contexte, Unia réclame encore et toujours des mesures contraignantes imposant à toutes les entreprises, quel que soit leur nombre d'employés, de soumettre les salaires à des contrôles réguliers et de rectifier au besoin le tir avec des sanctions sévères contre les récalcitrants. Pour se faire entendre, le syndicat brandit une nouvelle fois la menace d'une grève générale des femmes prévue le 14 juin prochain. «Nous sommes en train de la préparer. En Islande, les femmes ont fait grève plusieurs fois. Aujourd'hui, la loi de ce pays comporte des dispositions contraignantes. La grève représente la prochaine étape logique face à la situation actuelle.» A bon entendeur. ■



NEIL LABRADOR

La forte mobilisation du 22 septembre réunissant 20 000 manifestants à Berne n'a pas eu les effets escomptés...

UNE NOUVELLE CCT POUR LES GARAGISTES JURASSIENS

Conclue par Unia, la Convention collective de travail bénéficiera aux 600 professionnels de l'automobile de la région

Après plusieurs années de vide conventionnel, les garagistes du Jura et du Jura bernois retrouvent une Convention collective de travail (CCT). Négocié entre Unia Transjurane et la section locale de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), le nouveau texte bénéficiera dès le 1^{er} janvier 2019 à quelque 600 professionnels occupés dans la branche. Il prévoit des salaires minimaux en fonction du niveau de formation et un treizième mois de rémunération pour tous. Les salaires des bénéficiaires d'un CFC avec expérience seront ainsi de 4500 francs par mois au minimum pour les mécaniciens et magasiniers et de 4700 francs pour les mécaniciens et les carrossiers. Les titulaires de brevets fédéraux d'électromécanicien ou de technicien ES (école supérieure) pourront, eux, prétendre à un traitement de 5700 francs. Tandis que les travailleurs non qualifiés toucheront au moins 3900 francs. Interrogé par *Le Quotidien Jurassien*, Paul Montavon, président de l'UPSA Jura et Jura bernois, évoque une hausse moyenne de 5 à 10% des salaires afin de s'aligner sur ces barèmes. Pour la suite, les augmentations salariales feront l'objet de négociations annuelles. En ce qui concerne les conditions de travail, les professionnels de l'automobile auront notamment droit à une durée de travail réglementée à 42 heures hebdomadaires, une perte de gain en cas de maladie et une cinquième semaine de vacances dès l'âge de 50 ans. Une commission paritaire sera mise en place pour procéder à des contrôles et soutenir la formation professionnelle. Et une demande d'extension de la Convention collective pour la rendre obligatoire à l'ensemble de la branche est déposée au Secrétariat d'Etat à l'économie. La grande majorité de la centaine d'entreprises actives dans la région est affiliée à l'UPSA. Pour Aldo Ferrari, vice-président d'Unia et responsable de la délégation syndicale aux négociations, «cette nouvelle CCT n'est pas seulement le gage de meilleurs salaires et conditions de travail, elle représente une reconnaissance de l'apport du personnel et permet de lutter contre la sous-enchère salariale qui tire les salaires vers le bas». ■ **JB**

Solidarité avec des travailleurs chinois

Solidaires avec les travailleurs de l’usine Jasic Technology à Shenzhen en Chine arrêtés alors qu’ils manifestaient pour la défense de leurs droits, les syndicats genevois réagissent

Sonya Mermoud

Alertée par la Confédération des syndicats de Hong Kong, la Communauté genevoise d’action syndicale (CGAS) a écrit le 17 septembre dernier au Premier ministre chinois Li Keqiang avec copie au Secréariat d’Etat à l’économie (Seco). Dans cette lettre, elle condamne l’arrestation et la détention de plusieurs ouvriers de l’usine de soudure Jasic Technology à Shenzhen. Ces derniers ont été appréhendés alors qu’ils manifestaient le 27 juillet dernier contre le fait de ne pouvoir créer un syndicat indépendant dans leur entreprise. Une quinzaine de travailleurs et de sympathisants seraient toujours emprisonnés ou ne pourraient être contactés. «Nous nous inquiétons pour leur sort. Leur situation demeure obscure, vague. Notre partenaire à Hong Kong a déjà mené une action de protestation le 1^{er} août dernier. Notre démarche vise à soutenir les ouvriers et aussi à interpeller les autorités suisses», explique Umberto Bandiera, secrétaire syndical d’Unia et président de la commission CGAS solidarité internationale.

DEMANDE DE LIBÉRATION IMMÉDIATE

Dans son courrier au numéro un chinois, la CGAS a dénoncé la légitimité de la détention des manifestants, se référant à l’article de loi du pays supposé garantir la liberté d’association. Principe aussi défendu au sein de

l’Organisation des Nations Unies et de l’Organisation internationale du travail dont la République populaire de Chine est membre. Dans ce contexte, les syndicats genevois ont appelé Pékin à relâcher immédiatement les ouvriers et leurs sympathisants et à abandonner toutes charges contre eux. Ils misent aussi sur une réaction du Seco. «La Suisse, dépositaire des Conventions de Genève, a conclu un traité de libre-échange avec la Chine. C’est le seul pays européen signataire d’un tel accord... Mais alors qu’on noue des partenariats commerciaux, des personnes disparaissent, les droits des travailleurs sont violés», s’indigne le syndicaliste fustigeant encore dans la foulée le rôle et la responsabilité des multinationales suisses.

SITUATION INQUIÉTANTE

Outre sa lettre à l’homme fort du pays, la CGAS a également écrit à la Fédération des syndicats de Chine, l’ACFTU, la sommant d’intervenir dans cette affaire. Initiative qu’elle sait d’avance vouée à l’échec... «Il ne s’agit pas d’un syndicat *stricto sensu*, mais d’une organisation du pouvoir étatique. La grande majorité des organisations de travailleurs dans le monde ne reconnaissent pas cette structure. L’idée est de la placer devant ses contradictions», poursuit Umberto Bandiera et de relever que les ouvriers de Jasic Technology, confrontés à des conditions de travail inacceptables, n’auraient obtenu

aucune aide de la branche locale de l’ACFTU. Selon son partenaire de Hong Kong, les travailleurs dénonçaient l’établissement d’un système illégal de punitions – amendes, par exemple pour avoir parlé au travail, oublié d’éteindre la lumière, etc. –, une intrusion dans leur sphère privée ainsi que des réductions de cotisations à l’assurance sociale et fonds de logement. «Le syndicat officiel n’aurait rien fait et, en l’absence de tout dialogue possible, les employés ont décidé de créer leur propre organisation.» Licenciements, menaces et violences ont été les réponses à leur action alors que plusieurs personnes, dont de nombreux étudiants, se sont ralliées à leur cause. Et Umberto Bandiera d’insister encore sur la gravité de la situation générale en Chine: «L’an dernier, le gouvernement a revu le statut des ONG étrangères, les soumettant à un contrôle étatique renforcé. Avec, pour conséquences à ces pressions et barrières supplémentaires, le renoncement des ONG à lancer de nouveaux projets, quand elles ne décident pas tout simplement de quitter le pays. Ce changement est particulièrement inquiétant et néfaste pour la cause que nous défendons. Ce qui s’est passé avec les manifestants de Jasic Technology ne fait que confirmer ce que nous craignons. Et il est de plus en plus difficile d’obtenir des informations sur le terrain.» ■

BRÈVE

HISTOIRE DE LA MAISON DU PEUPLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

L’Association pour l’étude de l’histoire du mouvement ouvrier (AEHMO) vient de publier son dernier cahier intitulé «Retour aux sources». Si le dossier spécial de cette livraison consacré aux fonds d’archives à disposition des chercheurs n’intéressera que les spécialistes, signalons qu’un long article de Sandrine Zaslowsky revient sur l’histoire de la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds. Inauguré en 1924 à la rue de la Serre, après un quart de siècle d’efforts de la gauche, ce bâtiment abritait les locaux des organisations politiques, syndicales, culturelles et coopératives ouvrières et en fut, jusqu’à sa reprise par la commune en 1982, le lieu de sociabilité, d’éducation et de lutte. Cet édifice de classe, véritable palais du prolétariat, accueillit dans sa grande salle de nombreuses manifestations. Les habitants de la Métropole horlogère purent y entendre Tino Rossi, Charles Trenet, Gilbert Bécaud, Joséphine Baker, Claude François, Charles Aznavour ou encore Michel Polnareff... Et compter les points lors des disputes entre socialistes et communistes. ■ **JB**

Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier n° 34, «Retour aux sources», AEHMO & Editions d'En Bas 2018, 25 frs, disponible en librairie ou sur aehmo.org

COMMUNIQUÉ

DEPUIS LONGTEMPS SOCIALEMENT INACCEPTABLE

L’Office fédéral de la santé publique a communiqué le 24 septembre dernier la hausse des primes maladie standard l’an prochain. Bien qu’elle soit modérée, il est clair que, tant que l’assurance de base ne sera pas financée autrement, chaque augmentation des primes creusera les inégalités sociales. La discussion sur la maîtrise des coûts dans le domaine de la santé se justifie: la surabondance de l’offre via les assurances complémentaires pèse considérablement sur l’assurance de base, tout comme le prix des médicaments, qui sont excessifs depuis des années. L’affirmation si souvent entendue selon laquelle on pourrait facilement économiser 20% des coûts sans perte au niveau de la qualité est toutefois totalement absurde. Tant les patients que le personnel soignant en souffriraient énormément. Ce qui est déterminant ici, c’est que les coûts de la santé continueront à augmenter ne serait-ce qu’en raison du vieillissement de la population. Mais que les primes aussi doivent augmenter pour les classes de revenu inférieures et moyennes n’est pas une loi de la nature. Les réductions des primes des caisses maladie sont le correctif social à la répartition inacceptable des coûts de la santé, mais elles ont été drastiquement diminuées dans nombre de cantons. En 2017, onze cantons ont dépensé moins d’argent pour ces réductions de primes qu’il y a dix années encore, alors que les primes ont très fortement augmenté, de 43%, et que la croissance de la population, 12%, a été soutenue! L’initiative populaire lancée la semaine dernière par le Parti socialiste pour un plafonnement clair de la charge que représentent les primes au moyen d’une réduction plus forte de ces dernières est de ce fait plus que nécessaire. Mais au-delà, la participation directe des assurés, qui bat des records dans notre pays, ne doit en aucun cas continuer à augmenter. L’Union syndicale suisse (USS) luttera contre les projets pendants à ce sujet (comme l’adaptation automatique des franchises à l’évolution des coûts). ■ **USS**

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30; mardi à vendredi de 8h à 11h30.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Lyss: Mardi et jeudi de 14h à 18h.

GENÈVE

SEANCES

Comité second œuvre: jeudi 4 octobre à 18h
AG Echami: vendredi 5 octobre à 17h30
Comité horlogerie: mardi 19 octobre à 17h30
Comité régional: mardi 9 octobre à 18h30
Comité parcs & jardins: jeudi 11 octobre à 18h
Comité GO: vendredi 12 octobre à 19h

PERMANENCES PAPYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
Toutes les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.

Le Locle

Ouverture du bureau: lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau: lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE
Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia: Neuchâtel:
le mardi 23 octobre à 16h.
La Chaux-de-Fonds:
le jeudi 25 octobre à 16h.

COURS GRATUITS
Droit du travail:
les bases pour mieux s'y retrouver
Le syndicat Unia et la caisse de chômage Unia, région Neuchâtel, proposent à leurs membres et assurés **un cours gratuit** sur le droit du travail pour leur permettre d'en connaître les principales bases.
Samedi 20 octobre:
La Chaux-de-Fonds, 10h à 13h.
Jeudi 15 novembre: Neuchâtel, 14h à 17h.
Les cours ont lieu chez Unia, av. L.-Robert 67 à La Chaux-de-Fonds et av. de la Gare 3 à Neuchâtel.
Inscriptions: neuchatel@unia.ch

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES
Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h. Vendredi de 9h à 12h (administration uniquement).
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h. Jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi de 14h30 à 18h. Jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE
Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
Saignelégier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

GROUPE DES RETRAITÉS
Programme d'activités
Octobre: jass, encore à définir, org. Région.
18 octobre: encore à définir, Pont-de-Martel (NE), org. groupe Jura bernois.
14 novembre: Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécourt, org. Ajoie.
15 novembre: assemblée du groupe et dîner à 11h, place du 16 Mars à Bocciodrome de Corgémont, org. Groupe Jura bernois.
21 novembre: comité et assemblée générale des retraités au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE
Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES
Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h. Samedi de 9h à 11h30.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h. Samedi de 9h à 11h30.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

SECRÉTARIATS
Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.
Vous pouvez les contacter au 0848 606 606. Depuis la France au 0041 848 606 606.

PERMANENCES SYNDICALES
Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h. Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.
Château-d'Œx: pas de dates fixes, prendre contact avec le secrétariat de Vevey.
Lausanne: place de la Riponne 4. lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.
Le Sentier: Grand - Rue 44. Mardi et jeudi de 14h à 18h.
Morges: Grand - Rue 73 – 75. Jeudi de 16h à 18h30, dernier samedi du mois de 9h à 11h.
Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.
Payerne: rue du Simplon 10. Jeudi de 16h à 18h30.
Crissier: rue des Alpes 51. Mardi et jeudi de 16h à 18h30.
Vevey: avenue Paul-Cérésolo 24. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois. Patronat Ital/Uil: de 14h à 16h, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.
Yverdon: rue Haldimand 23. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30. Samedi de 9h à 11h.

CAISSE DE CHÔMAGE
Lausanne: 021 313 24 80.
Crissier: 021 612 00 40.
Morges: 021 811 40 70.
Nyon: 022 994 88 40.
Yverdon: 024 424 95 85.
Le Sentier: 021 845 62 66.
Vevey: 021 925 70 01.
Aigle: 024 466 82 86.

LA CÔTE

ADRESSE PROVISOIRE
En raison de travaux, nous vous informons que le secrétariat syndical de La Côte vous accueille **provisoirement à l'adresse suivante: place Bel Air 6, 1260 Nyon.**
Les numéros de téléphone et les horaires de permanences syndicales restent inchangés. Merci de votre compréhension.

LAUSANNE
SECRÉTARIAT
Notre secrétariat de Lausanne est ouvert **uniquement les après-midis** (fermé les matins). Heures d'ouverture:
Lundi de 13h30 à 17h30.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30.
Vendredi de 13h30 à 16h.
Les horaires du téléphone et des permanences ne changent pas.

GROUPE DES RETRAITÉS
Programme d'activités
Séance du comité:
mercredi 5 décembre à 9h45 chez Unia.
Repas de fin d'année: mercredi 12 décembre au restaurant La Treille à Prilly.
D'autres séances de comité pourront être fixées selon les activités.

NORD VAUDOIS

PERMANENCE DE VALLORBE
Réouverture
Depuis le 16 octobre, le syndicat Unia répondra à nouveau à vos questions tous les mardis de 16h à 18h lors de sa permanence syndicale. La permanence s'adresse en particulier aux travailleuses et travailleurs de l'industrie.
Contact: Syndicat Unia, Grand Rue 9, 1337 Vallorbe
0848 606 606.

CAISSE DE CHÔMAGE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.
Permanence téléphonique: même horaire, 024 424 95 85.

RIVIERA – EST VAUDOIS

AIGLE
Syndicat et caisse de chômage:
Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans ses nouveaux locaux au chemin de la Zima 2, 3^e étage.
Permanences syndicales:
Mardi et jeudi de 16h à 18h30. 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h.
Guichet de la caisse de chômage:
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.
Permanences téléphoniques:
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h. Mercredi et vendredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

TEMPORAIRE, IL PERD SON DROIT À LA PRÉRETRAITE

Suite au refoulement par la FAR d'un ouvrier qui était employé par Gestrag sur le chantier public des Vergers, Unia demande à Meyrin d'assumer sa responsabilité et de limiter le travail temporaire à 10%

Manon Todesco

Machiniste dans la construction en Suisse depuis 2007, Manuel Ferraz fêtera ses 60 ans le mois prochain et, donc, son droit à la retraite anticipée. L'heure n'est pourtant pas à la fête, car le travailleur s'est vu refuser sa préretraite le 10 août dernier dans un courrier de la FAR (Fondation pour la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction). Sa faute? Avoir travaillé pendant un an et cinq mois pour Gestrag SA sur le chantier public des Vergers à Mey-



Intérimaire depuis 9 ans, Manuel Ferraz est sous le choc. Il était persuadé d'avoir droit à la retraite anticipée.

rin, une entreprise souvent dénoncée par Unia, qui recourt presque exclusivement à des travailleurs temporaires. Non reconnue comme une entreprise du secteur, Gestrag SA ne paie ni ne prélève les cotisations FAR, ce qui pénalise fortement les maçons. «Je faisais mon métier comme d'habitude, j'étais persuadé d'avoir droit à la retraite anticipée, réagit Manuel Ferraz. Cela a été un choc. Cela fait neuf ans que je travaille comme intérimaire, c'est très difficile de trouver du travail, et encore plus en fixe.» Pour Unia, qui a fait recours auprès de la FAR, ce premier cas en annonce d'autres à venir. «Nous alertons sur les conséquences de l'explosion du travail temporaire depuis des années, cela devait arriver», regrette José Sebastiao, coresponsable du gros œuvre, qui a convoqué la presse devant la mairie de Meyrin le 25 septembre dernier après s'être invité au Conseil administratif. «Nous exigeons de la commune qu'elle assume les cinq ans de préretraite auxquels Manuel Ferraz aurait eu droit, et qu'elle revienne sur sa décision en matière de limitation du travail temporaire sur les chantiers publics.»



Unia exige de la commune qu'elle assume les cinq ans de préretraite auxquels Manuel Ferraz, machiniste dans la construction, aurait eu droit.

DIALOGUE OUVERT

En effet, après plusieurs mois de discussions entre le syndicat et la commune en 2017, un accord en ce sens était sur le point d'être conclu, à l'image de Vernier et de Carouge, mais Meyrin a fini par renoncer. Il semblerait toutefois qu'une ouverture se dessine. Si le Conseil administratif de Meyrin dénonce également la situation de Manuel Ferraz jugée «abusive» dans un communiqué de presse, il «répondra au syndicat sur ce cas précis ultérieurement». L'idée étant aussi de laisser la FAR se positionner sur ce cas, rapporte José Sebastiao. Par ailleurs, les élus ont rappelé qu'Unia et Meyrin partageaient «le même objectif de prévention des risques et d'abus» en matière de recours au travail temporaire sur les chantiers et qu'ils entendent proposer un «projet d'accord d'ici à fin octobre» au syndicat. «Une analyse sur l'impact de la mise en œuvre des différentes dis-

positions envisageables est en cours au sein de l'administration.» Pour le syndicaliste, plusieurs questions restent sans réponse. «Comment est-ce possible qu'on continue à mandater sur des chantiers publics de cette ampleur des entreprises comme Gestrag SA qui ne recense aucun travailleur? Antonio Hodgers (conseiller

d'Etat genevois Vert, *ndlr*) voulait se montrer exemplaire écologiquement sur le projet des Vergers, mais sur les questions sociales et de conditions de travail, c'est le Far West!» ■

TOUS SUR LE PONT LE 16 OCTOBRE!

Un pas en avant, deux en arrière. Aujourd'hui, les trois accords visant à limiter le travail temporaire sur les marchés publics (dans le canton entre 20 et 40%, et à Vernier et Carouge à 10%) font l'objet de recours en justice formulés par la faïtière des agences intérimaires, Swisstaffing. De leur côté, les associations patronales genevoises du secteur refusent toujours d'entrer en matière sur la limitation du travail temporaire à 10% dans la Convention. «Nous n'avons pas d'autre choix que d'appeler les maçons à une grève générale massive le 16 octobre», conclut José Sebastiao. ■ **MT**

«Faisons respecter la volonté populaire!»

A Genève, syndicats et partis de gauche lancent un référendum contre le passage en force de l'ouverture des magasins le dimanche sans compensation pour les employés

Manon Todesco

Comme annoncé dans notre édition précédente, le Grand Conseil genevois a approuvé, le 21 septembre dernier, une modifi-

cation légale dite temporaire permettant l'ouverture des commerces trois dimanches par an jusqu'au 31 décembre 2020. Les Genevois, qui se sont exprimés sur la question en novembre 2016, avaient pourtant demandé que



Pouvoir faire des courses trois dimanches par an: en l'absence d'une convention de travail, les syndicats et la gauche genevoise entendent bien geler ce projet.

les ouvertures dominicales soient directement liées à la négociation d'une Convention collective de travail (CCT) qui protège les employés du secteur. Avec le passage en force de ce projet de loi, qui ne prévoit aucune contrepartie, l'exigence de la CCT tombe. Face à ce «dénî démocratique», les syndicats et les partis de l'Alternative ont décidé de lancer un référendum. «Les vendeurs que nous représentons ne sont pas forcément fermés à l'ouverture des dimanches, mais ils veulent des remparts contre des conditions de travail toujours plus difficiles et toujours plus flexibles», relève Pablo Guscetti, du syndicat Unia, lors d'une conférence de presse. Sa consœur de Syna, Ilaria Sergi, insiste sur les contraintes auxquelles sont exposées les vendeuses. «Le temps partiel est souvent imposé, il n'y a pas de congé fixe, pas d'horaire régulier et on leur demande d'être toujours disponibles. Comment voulez-vous qu'elles complètent leurs revenus avec un second emploi? C'est impossible. Sans CCT, il n'y aura pas de compensation digne pour les employés.» Pour Jesús Gomez, du SIT, c'est la manière de procéder qui pose problème. «Déjà en 2017, alors même qu'on négociait une CCT avec les employeurs du commerce de détail, ils se sont acoquinés, dans notre dos, avec la Société des employés de commerce (SEC) qui n'a aucun membre actif à Genève. Je n'ai jamais vu cela en trente ans de syndicalisme, c'est un dénigrement total du partenariat social et des syndicats représentatifs.»

HORAIRES VERSUS POUVOIR D'ACHAT

La gauche genevoise a elle aussi rallié la cause. «L'argument de la droite et des

milieux patronaux est la lutte contre le tourisme d'achat, souligne le Vert Dominique Tinguely. C'est un faux prétexte. Si les gens vont faire leurs courses en France, ce n'est pas parce que les magasins y sont ouverts, c'est parce que c'est moins cher!» Et ce dernier d'évoquer une étude de 2017 mettant en lumière que Coop et Migros étaient les détaillants qui dégagaient les plus grandes marges brutes d'Europe. «Pour garder les clients, une solution serait d'abord de baisser les prix...» Pour l'élue, si le travail du dimanche est une «atteinte à la santé sociale», c'est aussi une manière de tuer les petits commerces, qui s'en sortent justement en ouvrant quand les grandes enseignes sont fermées. Clairement, pour les auteurs du référendum, ce projet de loi va droit dans le mur. «Les consommateurs ne vont pas dépenser plus car ils n'ont pas plus d'argent qu'avant, s'indigne Jocelyne Haller, d'Ensemble à Gauche. Ils vont simplement différer leurs achats. On veut nous faire croire que l'animation de la ville passe uniquement par l'activité mercantile, mais on peut voir la société d'une autre manière, notamment en développant la culture par exemple.» Pour la députée, qui dénonce une manœuvre «grossière et tordeue», ce projet de loi n'augure rien de bon. «La Commission de l'Economie a donné son aval pour l'ouverture des magasins six jours sur sept jusqu'à 20h, toujours sans compensation. Quand on connaît l'échec des nocturnes du jeudi, c'est scandaleux!» Très déçu par l'attitude des milieux patronaux et de la droite, notamment du revirement du MCG, le socialiste Romain de Sainte Marie pose la question du bilan de ces ouvertures domi-

nicales. «Nous n'avons aucun élément déjà aujourd'hui, sur quelles bases allons-nous donc l'établir?» Ce dernier reste confiant quant à la votation à venir. «Les Genevois n'aiment ni être pris pour des idiots, ni voter deux fois sur un même objet, j'ai donc bon espoir qu'ils confirment leur choix.» Le référendum ayant un effet suspensif sur la modification légale, l'ouverture des dimanches n'aura pas lieu cette année. «Le dialogue social est de plus en plus difficile, constate Dominique Tinguely. Il va falloir aussi que le Conseil d'Etat prenne ses responsabilités et tape du poing sur la table.» ■

L'INSTRUMENTALISATION DE LA PRÉCARITÉ DES JEUNES

L'argument qui revient souvent dans la bouche des défenseurs des ouvertures des commerces le dimanche est de permettre aux jeunes d'avoir des petits boulots et d'acquérir des compétences. La Jeunesse socialiste s'y oppose. «On parle de l'emploi étudiant comme si c'était un état de fait naturel et normal, dénonce Thomas Bruchez. Les étudiants ne travaillent pas par plaisir mais par nécessité, ce ne sont plus des jobs pour se faire de l'argent de poche mais des boulots alimentaires. Les employeurs et la droite se nourrissent de la précarité des jeunes pour encourager l'ouverture des dimanches, et ce n'est pas normal.» Et de conclure: «Quant à l'expérience, ce n'est pas en trois jours de travail qu'on acquiert quoi que ce soit!» ■ **MT**

UNE FICTION DANS LE VENT ET DES DOCUMENTAIRES

Deux intéressants films suisses, un documentaire sur un cinéaste d'envergure un peu oublié, Ingmar Bergman, et tout prochainement un pamphlet de Michael Moore contre Trump attendu avec impatience... Des réalisations qui devraient permettre aux cinéphiles d'y trouver leur compte. **Par Freddy Landry**

Le vent tourne de Bettina Oberli – Suisse

Les mamies ne font pas dans la dentelle de Bettina Oberli, cinéaste d'origine bernoise, ont attiré 600 000 spectateurs en Suisse, beau succès, pour une œuvre assez plaisante dans son humour empreint d'une certaine tendresse. Avec *Le vent tourne*, changement de ton: la réalisatrice, séduite par les paysages du Jura, signe un cinquième film en français.

Alex (Pierre Deladonchamps) et Pauline (Mélanie Thierry), sans enfant, forment un couple d'agriculteurs ayant fait le choix de l'écologie pure et dure. C'est ainsi que, pour gagner leur autonomie énergétique, ils installent près de leur ferme une éolienne. Durant l'été, ils accueillent une jeune Ukrainienne de Tchernobyl. Le couple s'aime, le travail leur permet de vivre comme ils en ont ensemble rêvé.

Mais s'introduit un grain de sable dans leur vie : Pauline a une aventure amoureuse avec le séduisant ingénieur constructeur de l'éolienne. Alex a des doutes. Leur histoire dérape, accentuée par le comportement de Pauline cherchant à cacher une maladie frappant le troupeau.

Les parois du Creux-de-Van créent un déséquilibre vertigineux... le film se ter-

mine... sans que l'on sache comment il pourrait se poursuivre, entre l'attrance du vide et le retour à la normale.

Mélodrame paysan? Excellent scénario cosigné par la réalisatrice et le scénariste romand Antoine Duplan, traduit par une mise en scène tranquillement maîtrisée. Une fois encore, une œuvre audiovisuelle suisse ambitieuse s'en va chercher ses interprètes principaux hors des frontières étroites de la Suisse romande. Problème? La distribution est dominée par la blonde rayonnante de Mélanie Thierry à la présence étrange, à la fois attirante et inquiétante. On ne sait pas très bien ce qui se brise en elle alors que tout devait lui permettre de vivre une vie apaisée, même sans enfant, un espace compensé par l'accueil de l'Ukrainienne après la déjà lointaine tragédie atomique.

Une partie de la mise en scène remplit le rôle d'élément perturbateur dans un univers apparemment serein. La caméra est souvent très proche du visage de Pauline, comme pour y découvrir ce qui se cache derrière l'harmonie des corps, dans la vie quotidienne au travail. Le bruit de l'éolienne perturbera aussi la jeune femme qui aurait tout pour être heureuse. Le vent tourne... et emporte le film vers une dimension presque philosophique.



NIELS ACKERMANN

A la recherche de Bergman

de Margarethe von Trotta – Allemagne

Premiers contacts avec le suédois Ingmar Bergman, figurant parmi mes vingt plus grands cinéastes au monde: un texte dithyrambique de François Truffaut dans *Arts et spectacles* et d'Antoine Doinel dans *Les quatre cents coups* arrachant devant un cinéma une image d'Harriet Anderson dans *L'été avec Monica* (1953). En 1964 à Locarno, déjà une rétrospective Bergman avec *La nuit des forains* (1953), *Sourires d'une nuit d'été* (1955), *Le 7^{ème} sceau* (1957), *Les fraises sauvages* (1957), *Toutes ses femmes* (1964), etc. Berg-

man comptait vite parmi les grands créateurs de ce siècle. Mais pas seulement: importante fut aussi sa place dans le théâtre de son pays, remarquable directeur d'acteurs, profondément inspiré par des actrices, père de nombreux enfants, musicien, etc.! Les fils qu'il tient pour essentiels? Citons *Une jeune Allemande* de Margarethe von Trotta, née en 1942. Cette mention crée un premier lien entre elle et Bergman, né le 18 juillet 1918. A la question posée à une sexagénaire, «Qui est Bergman?», voici sa réponse: «J'ai souvent en-

tendu son nom lors des repas de famille, vu quelques-uns de ses films, d'une grande beauté, avec de merveilleuses actrices, mais sur des sujets disons rébarbatifs.» Son fils, jeune trentenaire, relève pour sa part n'avoir pas eu une seule occasion de voir un film de Bergman. Trou culturel à combler...

Partir à la recherche de Bergman semble donc bien s'être imposé à une réalisatrice et admiratrice allemande, puisque le cinéaste fit un assez long séjour créatif à Munich, ayant quitté provisoirement la Suède à la suite d'accusations de fraude fiscale. Dans les milieux du cinéma, on aime les anniversaires. *Le Monde* a consacré une double page à Bergman qui aurait eu cette année 100 ans. Margarethe von Trotta a ressenti l'impérieux désir d'expliquer le pourquoi de son admiration. Avec des extraits de films, des parties d'entretiens pour la télévision, des photos parfois récentes, la voici qui se sert du verbe pour dire cette admiration lucide. A qui s'adresse-t-elle? Peut-être bien un peu plus aux générations qui ont des informations sur le cinéaste suédois qu'à celles qui ont tout à découvrir. Encore faudrait-il que les collaborateurs culturels de chaînes de télévision pensent à un centenaire dont l'œuvre est injustement tombée dans l'oubli. Mais la culture, même cinématographique, préoccupe-t-elle les programmeurs obligés de faire couler le robinet financier...

Michael Moore, mensonges et manipulations

de Debbie Melnyk et Rick Caine – USA

Michael Moore, cinéaste américain né en 1954 à Flint, père ouvrier de l'automobile, mère secrétaire, oncle syndicaliste, fut d'abord journaliste, parfois acteur. Sa réputation mondiale est faite par la virulence de ses documentaires, une trentaine, dont certains furent même des succès commerciaux contribuant ainsi au financement partiellement autonome de sa riche filmographie.

Roger et moi (1989) parle de la Général Motors supprimant à Flint trente mille emplois. Moore enquête et multiplie les astuces pour rencontrer Roger B. Smith, le grand patron, pour qu'il prenne conscience des suites de ces licenciements. La prise de conscience n'est pas particulièrement aiguë! Dans *The Big One* (1997), Moore fait la promotion d'un de ses livres et rencontre dans plusieurs villes la réalité sociale et les conséquences du chômage provoqué par les multinationales qui continuent à engranger des bénéfices.

Des dizaines de lycéens sont assassinés par leurs camarades... Moore dénonce dans *Bowling for Columbine* (2002) la violence exacerbée et facilitée par la possession d'armes à feu. Un événement qui ne changea pas pour autant la donne. *Fahrenheit 9/11* est la contribution du cinéaste à la campagne contre la réélection de Georges W. Bush. Echec, Bush a été réélu, mais certains observateurs admettent que le film a tout de même pesé sur la votation. On peut donc sou-



haïter à *Fahrenheit 11/9* plus d'efficacité aujourd'hui, dans la perspective des élections des deux Chambres du Congrès des Etats-Unis, à mi-mandat de la présidence Trump.

Dans ses affrontements, Moore n'y va pas de main morte, ne craignant pas omissions et manipulations pour renforcer la cause qu'il défend sans craindre d'être de mauvaise foi.

Fahrenheit 11/9 sort un peu partout le 17 octobre. C'est une charge annoncée contre cet incroyable président que se sont offerts les Américains même si une bonne partie d'entre eux s'étonnent tout de même de ce qui leur arrive... Michael Moore ne s'en cache pas: il se sert des moyens du cinéma, de sa puissance pour défendre une cause et celle qui l'occupe aujourd'hui en est une bonne. Alors, il faut voir ce film, sur lequel nous reviendrons à sa sortie en Suisse romande.

Le film sur Michael Moore est visible sur internet: <https://www.youtube.com/watch?v=YlqV11JJ0e>



Les dames de Véronique Reymond et Stéphanie Chuat – Suisse

Elles sont cinq dames du troisième âge. Mais elles ne forment pas un échantillon représentatif de la population dans la catégorie de leur âge en Suisse romande. Leurs cas particuliers abordent de multiples horizons.

Le documentaire s'ouvre sur une rencontre d'ainés qui, entre autres choses, dansent en couple, ou entre femmes. Pas entre hommes: voici déjà un premier signe peut-être exact: les femmes vieillissent mieux que les hommes!

A qui s'adresse cette réalisation qui, lors d'une récente première à Genève, a réuni un large public. Aux aînés eux-mêmes? Pour une meilleure compréhension entre générations? C'est à coup sûr un fort bon film, avec un choix des dames

qui ouvre de multiples pistes sur le quotidien appuyé par le passé. Il propose de «beaux moments» de cinéma dans une approche faite de respect, d'attention, de complicité. Le ton est serein, contemplatif, délicat comme l'accompagnement musical. La démarche est respectueuse, même avec une pointe d'humour ou d'autodérision.

S'impose pour ces «dames» dans une partielle solitude un réel besoin de rencontres. Elles se mettent à deux sur Internet pour sourire de certaines images, que l'on ne voit pas, de messieurs dont on ne dit pas l'âge tout en donnant la date de leur naissance. Pas le temps de faire le calcul... le sujet suivant est déjà là! De nombreux thèmes sont ainsi abordés,

de la vie de tous les jours à l'avenir certes abrégé qui subsiste. Parmi ces derniers, une tranquille approche de ce qui dépasse un tabou, celui de l'amour, comme s'il n'était l'apanage que de la seule jeunesse, plus ou moins toléré à la maturité, beaucoup moins au troisième âge.



L'une des protagonistes parle avec une vraie joie des longues et belles années vécues à vivre et à faire l'amour avec un mari aujourd'hui décédé. Nostalgie? Il y a quelques années, elle vient de faire une nouvelle rencontre qui lui permet de vivre et d'aimer de nouveau, découvrant que cela se déroule, maintenant, différemment que par le passé...

Un regret: on passe nonante minutes avec cinq femmes qui ne se connaissent pas. Il aura fallu le générique de fin pour apprendre leurs prénoms sans pouvoir les associer à un corps ou à un visage. Une bizarre frustration... ■

10 BILLETS GRATUITS!

Nous tenons à la disposition de notre lectorat 10 billets gratuits pour **Les dames** gracieusement offerts par le distributeur Agora Films.

Attention, ces billets ne sont pas valables les samedis, dimanches et jours fériés.

Intéressés? Ecrivez-nous à forum@evenement.ch ou à *L'Événement syndical*, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne.